

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat

Titre : Un macaron multi-zones pour les personnes proches-aidantes

Initiant-e(-s) : Françoise Piron

Etre proche aidant est une tâche qui nous concerne toutes et tous tôt ou tard. La charge mentale qui en découle n'est pas anodine, elle augmente avec le temps. C'est bien souvent le cumul de petites choses qui finit par épuiser. Faciliter la mobilité des personnes qui prennent soin d'un proche est une des manières de prévenir le risque d'épuisement qui guettent les proches aidants.

[Un proche aidant est une personne qui consacre régulièrement de son temps pour aider un proche de tout âge atteint dans sa santé ou son autonomie. Grâce à son soutien, la personne accompagnée peut préserver un contact social avec son entourage et rester à domicile plus longtemps. En tant que proche aidant, vous vous occupez de l'organisation du quotidien, gérez l'administration ou donnez des soins.

Le premier fardeau est objectif, avec une liste de tâches à réaliser, le second est subjectif et regroupe le stress, la fatigue, l'anxiété. À l'accumulation de ces tâches s'ajoute parfois la culpabilité de ne pas en faire assez et surtout l'absence de reconnaissance. Il y a bien des limites physiques et morales dans le fait d'aider un proche. Les dépasser peut mettre en péril sa santé et donc sa capacité à continuer de prendre soin de la personne aidée.

La mobilité est un des facteurs auxquels on est confronté lorsqu'il s'agit de prendre soin d'un proche. Il faut lui rendre visite régulièrement ou intervenir en urgence, mais aussi l'amener chez le médecin ou à un repas de famille. Lorsque la personne est atteinte dans sa mobilité ou présente certains troubles neurologiques, un simple déplacement peut s'avérer très compliqué. Parquer facilement proche du domicile de la personne permet de diminuer le stress. Un macaron multi-zones du même type que celui pour les entreprises permettrait de faciliter cette mobilité, mais aussi représenterait une forme de reconnaissance du rôle de proche aidant.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

fournir un macaron de stationnement multi-zones aux personnes proches-aidantes, dans le même esprit que le système proposé aux entreprises implantées à Lausanne.

Lausanne, le 22 février 2024

Mme Françoise PIRON

